



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 SEPTEMBRE 2025 A LA MAIRIE A 18 HEURES**

Date de la convocation : 2 septembre 2025

transmise le : 2 septembre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 22

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH , Christiane WOLFHUGEL, Madame Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Monsieur Laurent WAEFFLER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Etaient absents excusés : Monsieur Olivier RIEDINGER qui donne pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL, Madame Béatrice DEBRIE qui donne pouvoir à Mélanie GRATHWOHL, Madame Laëtitia GRASSER qui donne pouvoir à Madame Sylvia ECKERT , Monsieur Alexandre WINTER.

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Caroline OFFERLE

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2025
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Finances : attribution de subventions
6. Convention de passage cimetière de l'Epsan
7. Téléphonie : adhésion au marché CANUT de Orange pour la flotte des téléphones portables
8. Marché de la crèche : avenants
9. Recensement de la population : indemnisations des agents recenseurs
10. Recensement de la population : nomination d'un coordinateur communal
11. Foncier : vente et achat de terrains
12. Convention de partenariat relative à la mise en place d'une station vélo libre-service Fluo Grand Est en gare de Hoerdt
13. Rapport annuel de la concession Electricité de Strasbourg
14. Rapport annuel de la qualité et du prix de l'eau
15. Rapport annuel du rapport des déchets 2024
16. Divers

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire ouvre la séance à 18 heures.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Caroline OFFERLE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 DECEMBRE 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

13-juil	Fête nationale
22-juil	Commission Attribution Logement Alsace Habitat
06-août	Anniversaire 65 ans de mariage des époux Arlen
07-août	Anniversaire de Monsieur Fuhrmann 95 ans
28-août	Rencontre avec les associations hoerdtoises portant sur la réouverture du CCH
29-août	Rencontre du Docteur Daniel Akdem, Dentiste hoerdtwois, pour un projet d'extension du Pôle Santé

30-août	Marché annuel
02-sept	Commission Vie Associative
02-sept	Commission des Finances
05-sept	Visite des écoles
09-sept	Sortie des Seniors
10-sept	Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Ganter fait un point sur l'avancement des différents chantiers en cours :

- Rue Heyler : les travaux sont en attente du retrait des câbles aériens par l'opérateur Orange.
- Carrefour rue de la Gare / rue de la République : le chantier touche à sa fin, il ne reste que quelques pavés à poser.
- Crèche : les travaux sont désormais achevés. Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes ayant contribué au déménagement, ainsi que les services techniques – en particulier Madame Muller – et les entreprises pour le respect des délais, malgré un calendrier très serré.
- Centre Culturel (CCH) : le planning est respecté. La première phase est terminée ; la seconde devrait s'achever en novembre.
- Placette Heyler : les travaux d'aménagement ont débuté. L'installation de l'œuvre d'art est prévue pour la première quinzaine d'octobre.

Madame Noblet fait état du bon déroulement du marché annuel. Les commerçants se sont montrés satisfaits de l'installation autour de la place du marché et ont salué les efforts de la municipalité pour redynamiser l'événement, même si les ventes n'ont pas entièrement répondu à leurs attentes.

Madame Maechling fait part de l'installation des décorations de rentrée mises en place par la Commission Cadre de Vie.

Madame Stoll se réjouit de la réussite de la journée des séniors, qui a rassemblé 190 participants ayant manifestement beaucoup apprécié ce moment convivial.

4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Monsieur Taech présente le compte rendu de la Commission Développement Numérique du 13 mai 2025. Celle-ci portait principalement sur la mise en place du logiciel de gestion des locations de salles « Mariloo », qui permettra aux associations de réserver une salle en ligne et d'obtenir automatiquement la convention correspondante.

Monsieur Schurr informe que, lors de la dernière Commission Associative, il a été décidé de remplacer les trophées par des médailles pour les jeunes.

5. FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Grathwohl a présenté les demandes de subventions ainsi que le bilan de l'Association des Lutins. Ces éléments ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances en date du 2 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- À l'unanimité des voix exprimées, Messieurs Ganter et Hirsch ne prenant pas part au vote, une subvention de 62 € est accordée au Comité de pilotage de la Fête des Asperges pour l'achat de matériel.
- À l'unanimité des voix exprimées, Madame Maechling ne prenant pas part au vote, une subvention de 600 € est attribuée à la section Handball du Centre Culturel, destinée à l'acquisition de matériel.
- À l'unanimité des voix exprimées, Messieurs Ganter et Hirsch ne prenant pas part au vote, une subvention de 5 500 € est accordée au Comité de pilotage de la Fête des Asperges pour l'organisation de l'édition 2026. Il est précisé que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2026.
- À l'unanimité, une subvention d'équilibre de 37 000 € est octroyée à l'Association Les Lutins pour l'exercice 2024.
- À l'unanimité, une subvention d'un montant maximum de 383,16 € est accordée à Monsieur Lucas Frédéric HAMM au titre de la restauration d'une grange, pour un montant estimatif de travaux de 15 964,20 €. Cette aide sera versée sur présentation de la facture, au prorata des dépenses engagées, sans toutefois dépasser le plafond fixé.

6. CONVENTION DE PASSAGE CIMETIERE DE L'EPSAN

Afin de permettre l'accès au cimetière de l'Epsan à des fins d'entretien, il convient d'établir une convention définissant une servitude de passage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

7. TELEPHONIE : ADHESION AU MARCHE CANUT DE ORANGE POUR LA FLOTTE DES TELEPHONES PORTABLES

Les téléphones mobiles des agents communaux doivent être renouvelés. Dans le cadre de ce renouvellement, Orange propose à la commune d'adhérer au marché CANUT (Centrale d'Achat du Numérique et des Télécom) afin de bénéficier d'offres tarifaires plus avantageuses sur les forfaits mobile. Le montant annuel de l'adhésion est de 150 € HT. Il s'agit d'un marché à bons de commande, avec une fin de validité à mai 2028 pour les nouvelles commandes. L'engagement pour les lignes est de 36 mois.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'adhésion au marché CANUT de Orange

8. MARCHE DE LA CRECHE : AVENANTS

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres du 10 septembre 2025, le Conseil Municipal est invité à approuver les avenants suivants :

- Lot 03 Electricité : MARC MEYE : Avenant n°2 : + 10 179,50 € HT

Cet avenant est lié des modifications de prestations, au remplacement des luminaires par des dalles LED dans les pièces de vie du rez-de-chaussée et à l'ajout de déclencheurs manuel d'alarme incendie.

- Lot 04 Chauffage, ventilation, climatisation : THERMO CONCEPT :

Avenant n°2 : + 5 390€HT

Cet avenant est lié à l'installation d'une unité de climatisation supplémentaire dans le local de pause du personnel et au remplacement de toutes les bouches de VMC.

- Lot 06 Peinture intérieure, nettoyage : MAYART, Avenant n°2 : + 4 060,00 € HT

Cet avenant est lié à la mise en place d'un revêtement mural vinyle sur les soubassements des murs des couloirs (rez-de-chaussée et étage) en remplacement de la remise en peinture.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Approuve les avenants suivants :

- Lot 03 Electricité : MARC MEYE : Avenant n°2 : + 10 179,50 € HT
- Lot 04 Chauffage, ventilation, climatisation : THERMO CONCEPT : Avenant n°2 : + 5 390€HT
- Lot 06 Peinture intérieure, nettoyage : MAYART, Avenant n°2 : + 4 060,00 € HT

9. RECENSEMENT DE LA POPULATION : INDEMNISATIONS DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population se déroulera du **15 janvier au 14 février 2026**.

La commune procédera à cette enquête en application du décret du 23 juin 2003.

Six agents recenseurs seront recrutés, et il convient de fixer leur rémunération, comme suit :

- 1,00 € par bulletin individuel,
- 1,00 € par feuille de logement,
- 100,00 € par session de formation et par agent.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ces modalités d'indemnisation

10. RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Mélanie RISCHMANN comme coordinateur communal
- Madame Charlotte GLESS comme un suppléante

Pour le pilotage des opérations de recensement.

11. FONCIER : VENTE ET ACHATS DE TERRAIN

Madame Nathalie GRATHWOHL propose au Conseil Municipal une vente de terrain estimé par le

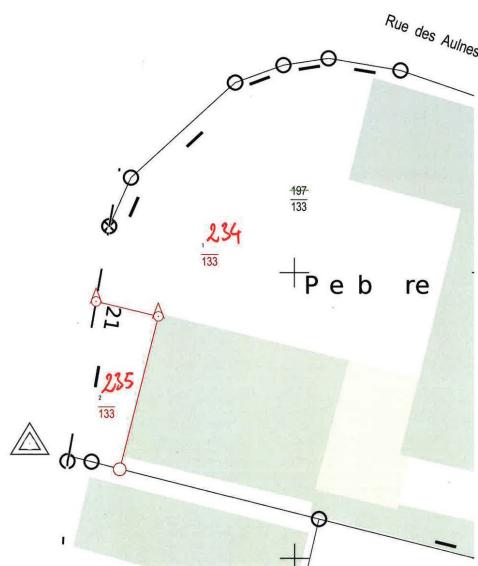
service des Domaines à 12 345 € HT et l'achat d'une parcelle devant le presbytère protestant.

Aussi, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Cède les parcelles cadastrées section 17 numéro 7 et 8, section 57 numéro 296 pour une superficie totale de 3.30 ares pour un montant de 12 345 € HT. Ces parcelles se trouvent près de l'Ecoparc de l'Epsan



- Acquiert la parcelle cadastrée section 9 – 235 pour un euro symbolique pour la réalisation de l'aménagement de la placette Heyler



12. CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UNE STATION VELO LIBRE-SERVICE FLUO GRAND EST EN GARE DE HOERDT

Monsieur le Maire explique le plan régional vélo adopté en juin 2022 par la Région Grand Est ayant pour objectif d'améliorer l'intermodalité train + vélo.

La Région Grand Est a décidé de déployer un service de location de vélos en libre-service à la gare de Hoerdt.

Ce service a pour objectif de favoriser l'usage du train en proposant une solution de mobilité pour les derniers kilomètres, en gare d'arrivée.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Région Grand Est pour la mise en place d'une station vélo libre-service à la gare de Hoerdt.

13. RAPPORT ANNUEL DE LA CONCESSION ELECTRICITE DE STRASBOURG

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de la concession Electricité de Strasbourg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel de la concession Electricité de Strasbourg

14. RAPPORT ANNUEL DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT 2024

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de l'eau potable et de l'assainissement 2024.

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du rapport annuel de l'eau potable et de l'assainissement 2024.

15. RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DES DECHETS 2024

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de la gestion des déchets 2024.

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du rapport annuel de la gestion des déchets 2024.

16. DIVERS

Agenda

14 septembre : courses hippiques

17 septembre : Commission Culture

20 et 21 septembre : salon de la photo

21 septembre : marche populaire des jeunes

2 octobre : Commission réunie

4 octobre : théâtre au Centre Culturel

9 octobre : rallye des commerçants
10 octobre : Artistes au Presbytère
12 octobre : Repas de la Paroisse Protestante au Centre Culturel
15 octobre : Conseil Municipal
12 novembre : Conseil Municipal
9 décembre : Conseil Municipal
22 décembre : Conseil Municipal

Le secrétaire de séance
Caroline OFFERLE

Le Maire
Denis RIEDINGER